



SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'UIT

22 décembre 2021

Synd.AG.2021-4

Rapport d'activité du Syndicat pour la période de janvier à décembre 2021

1. CCISUA

La situation sanitaire a fait que les deux réunions physiques annuelles de notre fédération, son assemblée générale de juin et sa réunion de novembre « mid-term meeting », ont eu lieu virtuellement.

Vous pourrez trouver ici les informations y relatives. [SYND.AG.ORD.2021-9-BureauReportGeneralAssemblyofCCISUA-1.4June2021.pdf \(syndicat-uit.org\)](#)

1.1 ACPAQ

L'ACPAQ (*Advisory Committee on Post Adjustment Questions*, en anglais) est le Comité consultatif sur les questions d'ajustement de poste de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

[Veuillez trouver le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour 2020.](#)

2. COMPLÉMENTAIRE SANTÉ MSPINT

POUR RAPPEL

La grille tarifaire 2022 est différente de celle de 2021, elle est [publiée et mise en ligne](#) sur le site web du Syndicat.

Pour 2022, il y a une indexation des cotisations de 5%.

Un exposé sur les dépenses liées à MSPINT en 2021 et aux subventions y associées sera fait lors de la présentation du rapport financier.

La dernière réunion de concertation entre le Comité du Syndicat et MSPINT aura lieu début 2022.

Pour information quelques chiffres concernant la période du 01/01/21 au 31/12/2021 (sous le contrat UNSMIS) :

Nombre assurés Actifs :	150
Nombre Ayants droits Actifs :	200
Nombre Actifs + Ayants droits	350
Nombre assurés Retraités :	152
Nombre Ayants droits Retraités :	49
Nombre Retraités + Ayants droits :	201
Nombre assurés global (1+2):	302
Nombre de bénéficiaires total :	551
Total des cotisations :	653'061.- CHF
Total des dépenses :	617'442.- CHF
Sinistres :	501 309 CHF
Frais de gestion, d'administration et de conseil :	81980 CHF
Frais assureurs :	34 153CHF

Merci de noter que le total des dépenses n'est pas définitif et entièrement consolidé, la forclusion de 2 ans n'étant pas dépassée. Il est donc fort probable que des assurés continuent à soumettre à MSPINT des demandes de remboursement concernant des sinistres 2020 d'ici la fin de l'année 2021 et 2022.

3. JURIDIQUE

POUR RAPPEL

Le Syndicat du Personnel de l'UIT Genève est assuré à la CAP (Groupe ALLIANZ), sous la police N o . Z753204355.

Le Syndicat offre à tous ses membres une couverture juridique à hauteur de 20 000 CHF par cas particulier, avec une franchise de 1 000 CHF à verser à l'avocat retenu pour défendre le cas.

Le Syndicat retient les services de deux conseillers juridiques :

- Un conseiller bilingue anglais/français, Me Vareil, familier des organisations internationales. Il traite les dossiers des membres dès le début de la procédure interne à l'UIT, ce qui permet au Syndicat de ne pas devoir ouvrir systématiquement un nouveau sinistre à la CAP suite à chaque nouvelle plainte d'un de nos membres.
- Le cabinet d'avocats Bratschi* à Lausanne, bilingue anglais/français nous a consenti des conditions particulières dans le cas où nous devrions faire appel à ses services en urgence.

Plusieurs dossiers de recours sont toujours en cours de traitement au tribunal du BIT (TAOIT)

(<http://www.ilo.org/tribunal/lang--en/index.htm>):

- Plusieurs cas de contestation dans le cadre d'une procédure de sélection, et des cas liés au redéploiement et au harcèlement.

Toutes les personnes qui souhaitent contester une décision administrative doivent obligatoirement suivre la procédure administrative interne, avant toute démarche au tribunal de l'OIT. Des informations détaillées sur la procédure et les délais à respecter sont disponibles sur le site web du Syndicat. (cf: annexe 7 point 7.1 sur la procédure interne et suivant).

Le rendement (Damage-/coûts des sinistres) du contrat depuis le 01.01.2016 jusqu'à au 31.12.2020 est le suivant :

Année	au prime nette en CHF	Nombre de sinistres	En cours	Coûts des sinistres (incl. réserves) en CHF	Rendement en %
2016	48'000.00	3	1	53'014.70	130
2017	48'000.00	4	1	60'000.00	145
2018	48'000.00	4	1	29'729.28	82
2019	48'000.00	2	2	30'000.00	62
2020	53'555.60	2	1	36'795.85	89
TOTAL	245'555.60	15	6	209'539.83	100
2021	50'111.10	3	3	27'023.00	-

Le rendement du contrat fin 2019 était de 110% (cf. les résultats présentés à l'AG 2020). Nous avons pu rétablir son rendement à 100 % fin décembre 2020 et en assurer une bonne gestion, car nous n'avons ouvert que deux sinistres cette année-là, ce qui explique ce bon résultat.

Il ne pas à oublier que nous avons eu une augmentation de prime en 2020 (basé sur le rendement de 2019) afin de pouvoir conserver la couverture de 20.000 CHF pour les cas individuels et de 30.000 CHF pour ceux de groupe.

Le Comité espère qu'en maintenant un usage raisonné du contrat CAP nous pourrons nous attendre à une baisse des primes de ce contrat dans les deux années à venir.

4. RELATION AVEC L'ADMINISTRATION DE L'UIT

Nous avons eu un certain nombre d'échanges avec l'administration en cette année 2020.

Les relations ont concerné principalement des cas personnels, certains en collaboration avec le Conseil du Personnel de l'UIT.

Sur certains sujets, le Comité du Syndicat œuvre en suivi du Conseil du Personnel sur des cas personnels demandant l'intervention de nos conseillers juridiques.

Malgré toujours une certaine lenteur, des discussions sur divers sujets concernant les facilités logistiques dues au syndicat se poursuivent encore.

5. LE FONDS D'ENTRAIDE

En 2021 nous avons aidé 13 personnes dont 1 nouvelle personne.

Les engagements sont bien respectés à une exception près. Cette situation s'est résolue par la voie amiable avec le support de l'administration. Nous vous rappelons qu'en cas de d'incidents « prévisibles » ou non il faut prévenir immédiatement la trésorière.

Les prêts ne sont pas recouverts sur le salaire de l'UIT mais au moyen de virements permanents effectués par les intéressés sur le compte postal du Syndicat dédié au fonds d'entraide.

Un total de 5 934 CHF a été remboursé dans l'année.

Les détails financiers de cette rubrique sont disponibles dans les documents de la série. DOC. AG. Synd.3.

6. Points sur les actions à mener par le Comité suivant l'AG 2020

Lors de l'AG 2020 il a été demandé de :

- Présenter le nombre de cas juridiques traités, triés par genre et bureau à l'AG 2021
- Mettre en place avec MSPINT et Henner l'offre de consultation médicale en ligne.
- Explorer la piste d'un nouveau prestataire de service pour les questions fiduciaires. Un devis a été demandé à la fiduciaire Parini. La somme est de CHF 3'000 CHF par année (10 ans d'audit = 30'000 CHF !).
Concernant un audit en sus de la révision des comptes de la fiduciaire Exaplan (2'251 CHF/ an et qui n'a pas augmenté depuis 2016). Se référer au document SYND.AG.ORD.2021-13.

7. PARTENARIATS

Des tarifs spéciaux d'assurances privées (auto, habitation, responsabilité civile, ménage, etc.) ont été négociés pour les membres du Syndicat de l'UIT et les membres de l'association des anciens fonctionnaires de l'UIT.

Etant donné les différences notables entre les systèmes suisse et français, les sociétés suivantes ont été retenues: First-Partner (notamment pour les membres domiciliés en Suisse) et Vigny-Depierre (notamment pour les membres domiciliés en France), ainsi que la BCGE.

La société First-Partner a négocié 10% de remise sur les contrats assurance juridique Privalex.

| [L'accord](#) avec [le Garage Emil FREY Genève](#) est maintenu pour 2021.

Les partenariats avec Vitam Parc et le Cinéma Pathé Balexert sont toujours d'actualité mais la situation sanitaire a mis un coup de frein à ces activités. Nous espérons proposer à nos membres à nouveau des places de cinéma à prix réduit dès le début de l'année.

A cause de conditions financières devenues problématiques, ainsi que le peu de demandes de la part des membres, nous avons dû mettre un terme au partenariat avec le cinéma Pathé France en 2020.

Les différentes offres respectives sont disponibles sur le site [web du Syndicat](#).

8. SITE WEB

Le site est régulièrement mis à jour suivant l'actualité.
